

## Récapitulatif des admissions 2022-2023 hors Parcoursup

Campagne 2022/2023	Master 1			L3 et M2		
Admission en .... pour les candidats .....	Master 1 pour résidents en France	Master 1 pour non résidents de l'UE EEE, Suisse, Monaco et Andorre	Master 1 pour résidents de l'UE EEE, Suisse, Monaco et Andorre	L2, L3, M2 résidents en France	L2, L3, M2 pour non résidents de l'UE EEE, Suisse, Monaco et Andorre	L2, L3, M2 pour résidents de l'UE EEE, Suisse, Monaco et Andorre
<b>Procédure</b>	e Candidat	Etudes en France ou VAPP pour les pays hors procédure CEF	VAPP	e Candidat	Etudes en France ou VAPP pour les pays hors procédure CEF	VAPP
<b>Calendrier des candidatures</b>	20 avril au 20 mai	jusqu'au 1er janvier (**)	1er mars au 29 mai	1er avril au 15 juin	jusqu'au 1er janvier (**)	1er mars au 15 juin
<b>Publication des admissions</b>	20 juin	au fil de l'eau et avant le 30 avril	au fil de l'eau	20 juin	au fil de l'eau et avant le 30 avril	au fil de l'eau
<b>Confirmation par le candidat</b>	27 juin	15 juin au plus tard	NC	30 juin au plus tard	15 juin au plus tard	NC
<b>Inscriptions administratives (arrêté inscriptions 2022 en cours de rédaction)</b>	du 4 au 8 juillet	du 4 au 15 juillet et du 16 août au 19 septembre (*)	du 4 au 15 juillet et du 16 août au 30 septembre	du 4 au 15 juillet et du 16 août au 30 septembre	du 4 au 15 juillet et du 16 août au 19 septembre (*)	du 4 au 15 juillet et du 16 août au 30 septembre

### Définition "résident en France" :

- un.e candidat.e qui réside en France et est titulaire d'un diplôme français ou en préparation d'un diplôme français
- un.e candidat.e qui réside en France et est titulaire d'un diplôme étranger
- tout.e étudiant.e de l'UHA inscrit.e en Licence 3ème année et souhaitant candidater en Master 1ère année

### Définition "non résident de l'UE" :

candidat.e de nationalité étrangère (hors UE, EEE, Suisse, Monaco et Andorre) résidant dans un pays hors UE, Suisse et Monaco et Andorre.

(\*) à titre indicatif: la présence sur le territoire de ces étudiants est liée à la délivrance des visas (délais non maîtrisés).

(\*\*) le 1er janvier est la date limite du dépôt des dossiers sur l'Espace Campus France et non la date limite d'acceptation des dossiers par l'UHA